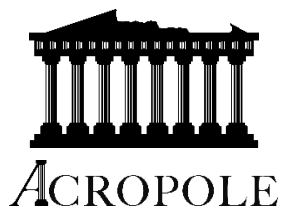


Présentation du distributeur



ACROPOLE

Agissons en qualité d'intermédiaire en assurances immatriculés sur le registre à l'ORIAS sous le numéro 16 000 331 (www.orias.fr).

Pour toute réclamation ou information, sont à votre disposition :

- L'autorité chargée du contrôle de l'Assureur est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Processus de médiation :

- La Médiation de l'assurance : TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

Informations liées à votre activité :

Nous exerçons l'intermédiation selon les modalités mentionnées à l'article

- L521-2-II-1°- b) du Code des Assurances : nous ne sommes pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurances et nous ne sommes pas tenus de fournir une analyse sur un nombre minimum de contrats d'assurances.

Voici la liste des entreprises d'assurances avec lesquelles nous travaillons : **AFI Esca, Metlife, REPAM, Cardif, Swisslife, Generali, Suravenir, Vie+, Iassure, Arkea, Garance, ODDO BHF, Alptis, April, Eres, AVA Assurances, Eloïs**

Notre rémunération est composée d'une part fixe (commissionnement) et éventuellement d'une part variable et d'avantages monétaires et non monétaires.

Informations concernant le traitement des données informatiques :

Les données de la personne à assurer font l'objet d'un traitement réalisé par le distributeur. Ce traitement est soumis aux règles relatives à la protection des données personnelles. Pour de plus amples informations, merci de vous rapprocher de votre distributeur.